RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche

NOR : AGRE1002482A

ARRÊTÉ du 04 JAN. 2010

portant nomination des membres du jury du certificat d'aptitude aux fonctions de chef de centre d'Insémination artificielle dans les espèces chevaline et asine (session de janvier 2010)

Le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la Pêche,

Vu l'arrêté du 21 juillet 1989 relatif aux licences de chef de centre et d'inséminateur dans les espèces chevaline et asine ;

Sur proposition de la directrice générale de l'enseignement et de la recherche,

ARRÊTE

Article 1er

Sont nommés membres du jury du certificat d'aptitude aux fonctions de chef de centre d'insémination artificielle dans les espèces chevaline et asine :

- Monsieur le Professeur Stéphane CHAFFAUX, agrégé des Ecoles Nationales Vétérinaires ;
- Monsieur Bertrand LANGLOIS, Directeur de recherche à l'Institut National de la Recherche Agronomique de Jouy-en-Josas ;
- Monsieur Tanneguy de SAINTE MARIE , Haras National, 61310 LE PIN AU HARAS ,
- Monsieur Edouard GUITTON, INRA – PFIE – 37380 NOUZILLY ;
- Monsieur Daniel LAGNEAUX, Responsable du Secteur Bourgogne des Haras Nationaux ;
- Docteur Jean-Thierry LEBAS, vétérinaire ;
- Monsieur Alain MOURET-LAFAGE, Responsable Qualité à la Direction des Services et des Sites des Haras Nationaux ;
- Monsieur Jean-Marie BARADEAU, Conseiller Technique au Haras National du Lion d'Angers ;
- Madame Eliane RUEL, Haras de Blondel, 50480 RAVENOVILLE.

Article 2

Est nommé Président du jury du certificat d'aptitude aux fonctions de chef de centre d'insémination artificielle dans les espèces chevalines et asine :

- Monsieur Jean-Pierre LEBRUN, Ingénieur Général des Ponts, des Eaux et Forêts.

Article 3 :

La directrice générale de l'enseignement et de la recherche est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 04 JAN. 2010

Le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche,
Pour le ministre et par délégation :
La directrice générale de l'enseignement et de la recherche,

Marion ZALAY